

Stationnement sécurisé des vélos en gare

Décret n° 2021-741 du 8 juin 2021

Situation actuelle dans les gares

- Obligation de stationnement vélos respectée
- Places vélos disponibles, mais obligation non respectée
- Aucune place disponible actuellement, obligation de créer des places

Réseau ferroviaire

- Grande vitesse
- Normal
- Limite départementale

Étiquettes :
 Nom de la gare
 Nbre de places existantes (nbre de places décret)

